

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 septembre 2022

Délibération n° 2022-1289

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

Conseil du 26 septembre 2022**Délibération n° 2022-1289**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SERL a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM).

La Métropole de Lyon est le 1^{er} actionnaire de la SERL, avec 37,5 % de parts de capital. Les représentants de la Métropole au sein du conseil d'administration, désignés par délibération du Conseil n° 2020-0017 du 27 juillet 2020, sont : mesdames Hélène Geoffroy, Béatrice Vessiller, Claire Brossaud, Brigitte Jannot, messieurs Philippe Guelpa-Bonaro, Sylvain Godinot, Alexandre Vincendet. Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires, qui reprend le bilan d'activité et le bilan financier présentés au conseil d'administration de la SERL pour l'exercice 2020.

I - Faits marquants 2021

Après un ralentissement de commandes en 2020, dû en grande partie à l'impact de la crise sanitaire, la SERL enregistre un fort niveau d'activité en 2021 portée par les opérations en construction et par l'entrée en phase active des nouvelles concessions avec la Métropole.

Le chiffre d'opérations (CO) qui représente l'ensemble des dépenses de travaux, de prestations et d'acquisitions foncières réalisées directement par la SERL, ou *via* les maîtres d'ouvrages qu'elle accompagne en mandat et en AMO, se monte à 167 M€, en hausse de 9 % par rapport à 2020.

Depuis 4 exercices, l'activité est très largement portée par la construction, qui représente 77 % du CO total, la part des concessions d'aménagement est encore restreinte (23 % du CO contre 52 % en 2017 et 41 % en 2018), mais tend à remonter en volumes.

Les investissements en construction concernent, notamment, les lycées pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Lycée Brossollette à Villeurbanne), le projet du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) Mermoz et les centres hospitaliers en Haute-Savoie et dans le Rhône.

En aménagement, les 5 concessions les plus génératrices du CO sont menées pour le compte de la Métropole (Gratte-Ciel, Girondins, Rillieux Centre-ville, Mas du Taureau et Duchère).

Le groupe a poursuivi les projets de développement portés par ses filiales SERL@Immo et SERL@Energies : pôle entrepreneurial LYVE à Givors, installation photovoltaïque sur le village d'entreprise et le pôle de services à Genas, le redéploiement industriel USIN à Vénissieux, l'hôtel de logistique urbaine du port Edouard Herriot.

II - Bilan financier 2020

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les comptes société sont établis hors les flux relatifs aux dépenses et recettes de concessions d'aménagement :

| | 2019 (en K€) | 2020 (en K€) | 2021 (en K€) | Tendance 2020/2021 |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|
| capital social | 3 959 | 3 959 | 3 959 | stable |
| participation publique | 50 % | 50 % | 50 % | stable |
| <i>dont Métropole de Lyon</i> | <i>37,5 %</i> | <i>37,5 %</i> | <i>37,5 %</i> | <i>stable</i> |
| produits d'exploitation société | 10 358 | 9 628 | 10 429 | ↗ |
| charges d'exploitation société | 9 632 | 8 847 | 9 511 | ↗ |
| résultat d'exploitation | 725 | 781 | 918 | ↗ |
| impôt sur les sociétés (IS) | 192 | 155 | 53 | ↘ |
| total produits société | 11 978 | 11 241 | 11 001 | ↘ |
| total charges société | 10 340 | 9 648 | 10 253 | ↗ |
| résultat net | 1 638 | 1 593 | 748 | ↘ |
| dividende versé | 101 | 0 | 96 | ↗ |
| capitaux propres | 20 073 | 21 666 | 22 319 | ↗ |

La société emploie 87 salariés, qui représentent 80 équivalents temps plein (ETP) en moyenne sur l'année, soit une hausse de 3 ETP par rapport à l'exercice précédent, répondant à un surcroît d'activité et au remplacement de congé maternité.

Les produits et les charges d'exploitation augmentent respectivement de 8,3 % et de 7,5 % entre 2020 et 2021, conduisant à un résultat d'exploitation de 918 K€ (soit + 137 K€ par rapport à 2020).

Le résultat avant impôt et intéressement s'établit à 1 210 K€, en baisse de 1 037 K€ par rapport à l'année 2020, marquée par la perception de 972 K€ de dividende de la société par actions simplifiée (SAS) Porte Ampère. Après la déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement, la SERL réalise un bénéfice net de 748 K€, soit un niveau proche des exercices 2015 et 2016, après 4 années de résultats nets élevés, de l'ordre de 1,6 M€.

La société propose de verser, en 2022, un dividende de 6 % sur les résultats 2021 (45 K€) dans la continuité des pratiques précédentes (hormis pour l'exercice 2019 compte tenu de la crise sanitaire en 2020).

L'incorporation des résultats en réserves, nette du dividende, fait monter le niveau de fonds propres à 22 319 K€ à fin 2021, soit 5,6 fois le montant du capital. La trésorerie reste à un niveau élevé de 15 032 K€, permettant de poursuivre le développement et l'investissement prévus sur les filiales.

Au 31 décembre 2021, les engagements hors bilan de la Métropole au titre de garanties d'emprunts accordés à la SERL sont éteints, suite au remboursement du dernier emprunt garanti pour la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Vénissy.

III - Perspective pluriannuelle d'activité et de résultats

En terme d'activité opérationnelle, 2022 devrait être assez similaire à 2021, permettant d'envisager un chiffre d'opérations encore élevé à hauteur de 165 M€ et un résultat net positif de 475 K€.

La société doit poursuivre son développement avec ses filiales qui sont entrées dans des phases d'investissements importants. En 2022, des fonds propres seront ainsi affectés, entre autres, pour le projet hôtel de logistique urbaine Édouard Herriot et pour les commerces du quartier des Girondins à Lyon. La trésorerie prévisionnelle s'établit à 12,9 M€ pour la fin de l'exercice 2022, avec un effet de levier de facteur 8, soit environ 100 M€ de capacité d'investissement disponible ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SERL au titre de l'exercice 2021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 septembre 2022

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-288223-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022 |
|---|